

A BAS L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE !

Suite aux bons résultats de SUD Éducation dans l'académie de Créteil aux dernières élections professionnelles, notre syndicat a retrouvé son siège au sein du Comité technique académique (CTA). La présence de SUD Éducation au sein de cette instance permet à notre syndicat de participer à différents groupes de travail organisés par le Rectorat. Cette participation nous permet ainsi de porter nos revendications et d'être informé.es de la politique académique sur diverses thématiques : DHG, suppressions / créations de postes, ouvertures / fermetures de filières ... etc. Nous vous proposons un petit retour et des analyses de ces groupes de travail.

Alors que Le rectorat annonçait une baisse de 13 ETP dans l'académie pour la rentrée 2019 - 2020 au CTA, ce sont en réalité près de 40 ETP qui seront supprimés rien que dans le 93 ! Mais le pire est à venir car la baisse de DHG concerne en grande partie les HSA (-670h). Alors que la réforme ne concerne que le niveau de 2nd pour l'an prochain, la baisse est absorbée en grande partie sur les HSA dont la marge était assez importante pour certaines disciplines notamment dans les matières professionnelles. Le rectorat souhaite ainsi nous faire avaler la pilule de la réforme dont les conséquences se feront pleinement sentir au bout de trois ans.

UNE BAISSÉ DRASTIQUE DES DHG EN LP ET SEP

Une grande partie des pertes d'heures (750h) est liée à une « ponction sur les places vacantes ». Des ajustements sont dorénavant établis en fonctions des effectifs prévisionnels et non plus en fonction des capacités d'accueil.

« Chasse aux places vacantes »

Par ailleurs, la perte d'heure est également liée à l'application stricte des nouvelles grilles horaires de CAP où est indiqué le nombre d'heures qui doivent être dédou-

blées et celles en classe entière. Cela se traduit pour beaucoup de sections de CAP (où quasiment toutes les heures étaient dédoublées) par des pertes d'heures de dédoublement.

Le rectorat reconnaît que la baisse est importante mais assume pleinement cette baisse par l'application stricte des grilles réglementaires et la chasse aux places vacantes. Il tente d'atténuer la portée de cette baisse par le fait que l'académie serait déjà « bienveillante » en maintenant le seuil à 24 élèves par classe (laissant sous entendre que cette règle n'est pas gravée dans le marbre).

On remarque que les baisses de DHG vont affecter d'abord les publics les plus fragiles : les CAP et les établissements du 93.

SUPPRESSION DE POSTES EN CASCADES

Quelques mois après le GT autour des DHG, un nouveau GT s'est réuni autour de la suppression et des créations de postes. Le rectorat a alors annoncé la suppression de 16,5 postes alors qu'il en annonçait 13 lors des GT précédents.

Cette suppression s'est accompagnée de 8 mesures de cartes scolaires dont 5 réellement puisque trois collègues ont obtenu leur mutation au mouvement inter. Ce chiffre ne prend bien sûr pas en compte le non-renouvellement des contractuels qui ne semble pas être a préoccupation du rectorat.

Durant ces GT, SUD Éducation n'a eu de cesse de rappeler son inquiétude quant aux suppressions de postes dans les années à venir en rappelant que les diminution des heures vont être importantes pour les classes de premières et terminales et qu'ils ne pourraient pas compenser indéfiniment par la baisse des heures supplémentaires.

INQUIÉTUDES AUTOUR DE L'AVENIR DE LA FILIÈRE GA

Un GT s'est également tenu sur la filière GA à la demande de plusieurs organisations syndicales face à au projet de démantèlement prévu de cette filière dans les prochaines années. Selon le rectorat, le ministère a transmis un objectif chiffré d'une baisse de l'offre de formation de -1200 élèves sur trois ans pour l'académie (il s'agit donc de passer de 2096 élèves en 2017 à 800 sur 4 - 5 ans). Néanmoins, le rectorat affirme négocier actuellement avec le ministère pour une diminution de seulement 440 places en moins au lieu de 1200.

En effet, le rectorat a rappelé que l'académie de Créteil présente des particularités notamment en terme d'insertion professionnelle des élèves de la filière GA et de démographie qui va être croissante sur les années à venir (Donc besoin de formation: si on ferme où mettre les élèves !). Cette augmentation sera concentrée particulièrement dans le 93. Une des particularités de l'académie et notamment du 93 est ça forte concentration de GA du fait notamment du coup relativement faible de ces filières qui ne demandent pas de plateaux techniques coûteux.

Le rectorat table sur 50 suppressions de postes sur 4 ans avec une réduction de seulement 440 places en GA contre 1200 demandés par le rectorat. Il y a donc de quoi être inquiet.es !

Programmes de lycée professionnel : des syndicats dont SUD éducation quittent la séance

Le jeudi 21 mars, le Ministère de l'Éducation nationale présentait au Conseil Supérieur de l'Éducation les nouveaux programmes de lycée professionnel. Plusieurs SUD éducation, le SNES-FSU, le SNUEP-FSU, le SNEP-FSU, la CGT éducation ont alors fait le choix de quitter la séance.

Dans ce cadre, le ministère s'est vanté d'avoir consulté les personnels. Toutefois, aujourd'hui, alors même que les organisations étaient amenées à se prononcer sur des textes régissant l'enseignement sur deux niveaux, le ministère n'a même pas été en capacité de publier les résultats de cette consultation. Cette désinvolture ministérielle relève d'un profond mépris à l'égard des personnels, et rend manifeste une communication qui ne procède que par effets d'affichages.

Pourtant, ces programmes sont lourds d'implications idéologiques : ils mettent en œuvre, en français, histoire-géographie, économie-gestion et droit les orientations libérales et réactionnaires du ministre : droit social réduit à la portion congrue, les références à l'histoire sociale et aux Lumières évacuées.

La présentation de ces programmes en CSE intervient alors que les moyens horaires attribués par le ministère aux lycées professionnels, largement fréquentés par les élèves des classes populaires, sont en forte baisse. SUD éducation dénonce le cynisme du ministre, et revendique des créations de postes à hauteur des besoins.

Mobilisation de tous les personnels de l'éducation nationale, c'est maintenant !

Ces dernières semaines ont vu émerger des mobilisations massives des personnels de l'éducation nationale dans toute la France : près d'1 Professeur-e des écoles sur 2 en grève le 19 mars et des assemblées générales considérables qui se sont réunies dans une trentaine de départements... La cause ? Un rejet massif de la politique éducative de M. Blanquer et la nécessité de gagner des moyens pour améliorer les conditions de travail des personnels et les conditions d'étude des élèves !

CONTRE LA LOI BLANQUER: A BAS L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE

La loi sur l'école de la confiance, dite loi Blanquer, prévoit une transformation profonde du système éducatif avec la mise sous tutelle des écoles à travers les établissements publics des savoirs fondamentaux (EPSF) regroupant les écoles et le collège d'une zone géographique sous l'autorité hiérarchique des principaux. Mutualisation des moyens, fusion des écoles, généralisation des contrats précaires et renforcement de la hiérarchie sont les fils conducteurs de cette réforme. Pourtant l'école ne doit pas être une entreprise !

CONTRE PARCOURS SUP', LES REFORMES DU BAC ET DES LYCÉES

L'application à marche forcée de la réforme des filières lycée général et technologique a sonné la territorialisation de l'enseignement et les élèves des lycées professionnels sont les grands sacrifiés de la politique de Blanquer puisqu'ils perdent près de 100 à 200h annuelles en CAP et jusqu'à 380h en BAC PRO.

CONTRE LA RÉPRESSION DES ENSEIGNANT.ES !

Dans un courrier adressé à la hiérarchie, le ministère menace les enseignant-e-s : qui refusent de faire passer les évaluations nationales ou refusent de remonter les résultats ; qui combattent la réforme du lycée général et technologique, par exemple en mettant la note de 20/20 à tou-te-s les élèves. Il ose écrire qu'il s'agirait d'une faute professionnelle, or il n'existe aucune circulaire organisant les évaluations nationales, et les personnels sont seul-e-s responsables de l'évaluation des élèves. Un dossier de presse ne constitue pas une instruction officielle. Il est donc impossible pour l'administration de sanctionner la désobéissance à un ordre qui n'existe pas. **Le ministre Blanquer franchit un pas de plus dans la répression et l'autoritarisme. C'est une atteinte de plus à la liberté pédagogique !**

RÉPRESSION ANTI-SYNDICALE

AU COLLÈGE RÉPUBLIQUE DE BOBIGNY

Une répression syndicale hors norme s'abat actuellement sur le collège République, Bobigny (93), dans lequel plusieurs enseignant-e-s sont visé-e-s par des mutations dans l'intérêt du service ou de procédures disciplinaires. Le collège République est en effet un collège très mobilisé depuis longtemps, et l'administration le fait payer à des collègues identifiés par l'administration comme militant-e-s syndicaux-ales revendicatifs-ves. La situation est extrêmement grave et préoccupante, et révélatrice d'un climat de répression très fort à l'égard des personnels de l'éducation et au-delà.

Les syndicats CGT éducation, SNFOLC, SNES, SNEP et Sud Éducation du département de Seine-Saint-Denis exigent l'arrêt immédiat des procédures de mutations dans « l'intérêt du service », sanctions déguisées, et de procédures disciplinaires engagées à l'encontre de quatre enseignant-e-s syndicalistes du collège République de Bobigny.

Ces mesures surviennent alors que le Ministre Blanquer fait passer en force sa loi inique sur l'école de la confiance dont l'article 1 vise à réduire la liberté d'expression des personnels, et que les sanctions et menaces de sanctions se multiplient contre les personnels qui s'opposent à la politique du Ministère.

POUR UN PLAN D'URGENCE POUR LE 93

Un élève du 93 coûte 50% moins cher à l'État qu'un élève parisien. Nos écoles et établissements cumulent les dysfonctionnements : postes non pourvus, enseignant-e-s absent-e-s, précarité des personnels, dotations des collectivités territoriales plus faibles qu'ailleurs. Nos élèves et leurs familles subissent plus qu'ailleurs la précarité, les inégalités sociales, les exclusions. Les moyens alloués aux écoles et aux établissements ne permettent pas de faire face aux difficultés du territoire. Au contraire, dans le contexte actuel d'austérité budgétaire, ils baissent chaque année. Pour faire face à ces injustices, des écoles et établissements se mobilisent chaque année : contre une fermeture de classe, pour qu'il y ait un-e enseignant-e devant chaque classe, contre la baisse de la dotation horaire globale (DHG). SUD éducation 93 soutient toutes ces revendications, et met en avant une revendication unifiante pour toutes ces luttes : un plan d'urgence pour l'éducation dans le 93. SUD éducation 93, c'est un outil syndical pour coordonner les luttes et gagner la bataille des moyens dans le 93 !

Contactez la permanence

Adresse postale :
SUD éducation 93
Bourse du Travail de Saint-Denis
9-11 rue Génin
93200 Saint-Denis

☎ 01.55.84.41.26 ou 06.88.66.47.23

✉ contact@sudeducation93.org

La permanence est ouverte lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 17h. Le mercredi, vous pouvez joindre nos commissaires paritaires.

